

**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Damme, Conseiller communal SPA, relative à la sécurité routière rue Piers.**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Van Damme, Gemeenteraadslid SPA, betreffende de verkeersveiligheid Piersstraat.**

---

**Dhr. Van Damme :**

Merci Monsieur le Président.

Ik wil interpelleren met betrekking tot een onderwerp waarvoor ik al een schriftelijke vraag heb gesteld met een nogal onthutsend antwoord over de verkeersveiligheid in de Piersstraat. Het was op vraag van een medebewoner dat ik de vraag stelde hoe het stond met de verkeersveiligheid in de Piersstraat en een molenbekenaar had mij erop attent gemaakt dat hij vond dat er een groot probleem was van overdreven snelheid en van accidenten.

J'étais donc très surpris par l'ampleur des problèmes soulevés dans cette réponse à ma question écrite - réponse qui n'était pas positive - par rapport à la sécurité routière rue Piers. Il a été dit dans cette réponse que pas moins de 53 accidents ont eu lieu dans la rue Piers en trois ans, c'est-à-dire un accident toutes les trois semaines. Quand on parle d'accidents, il s'agit de ceux enregistrés et actés par un PV. Il faut savoir que souvent les accidents se règlent entre particuliers quand il n'y a pas de blessés concernés. On peut donc penser qu'il y a beaucoup plus d'accidents que les 53 qui ont été répertoriés.

Dus waaruit blijkt dat er echt een structureel probleem is denk ik en geen punctueel probleem in de Piersstraat en in het antwoord stond ook dat er geen probleem was met betrekking tot de snelheid in de Piersstraat. Ik heb een andere lezing. De gemiddelde snelheid in de Piersstraat ligt inderdaad zeer laag. Dit komt omwille van het feit dat er natuurlijk heel vaak file is in die straat. Het is een drukke straat tussen Ribaucourt enerzijds en Zwarte Vijvers anderzijds en dus je kan er niet snel rijden. Het klopt dus dat er inderdaad niet vaak snel gereden wordt maar men kan er wel snel rijden en vooral s 'avonds.

Bon, il n'y a pas beaucoup d'infractions, mais il y en a quand même qui sont possibles à cause de l'aménagement de cette rue qui favorise des vitesses très élevées parce que cette rue est une longue ligne droite sans casse-vitesse. C'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup d'infractions contre les limitations de vitesse et que physiquement, dans la journée ce n'est pas souvent possible, mais le soir, par contre, il y a parfois de graves infractions quant à la limitation de vitesse et, à mon avis et selon beaucoup de riverains, c'est là où réside le gros problème de la rue Piers. Et je crois que la seule solution relativement facile, rapide à implémenter, pas très coûteuse, est celle qui consiste à placer plusieurs coussins berlinois, donc des casse-vitesse spécifiques pour une rue où passent des bus. Car dans la rue Piers, un casse-vitesse normal ne peut pas être installé parce qu'il y a des bus qui passent et qui ne peuvent pas les franchir sans problème. Donc, la solution est le coussin berlinois qui est un casse-vitesse qui ne touche pas les bus qui ont un axe de roues beaucoup plus large et qui donc passent au-delà du casse-vitesse. Mais toutes les autres voitures se voient fortement ralentir par le placement des coussins berlinois.

Ma question au Collège est donc de dire si vous êtes conscients de ce problème, si vous allez agir face à ce constat pour remédier à la dangerosité de cette rue densément peuplée et très utilisée par les navetteurs et les Molenbeekois. Dans quel délai et quelles mesures comptez-vous prendre ?

Merci.

**Dhr. de Voorzitter :**

Dank u Mijnheer Van Damme.

Ik geef het woord aan Mijnheer Gypers.

**M. l'Echevin Gypers :**

Pour moi et le Collège, chaque collision est de trop, il faut être clair là-dessus. Je vous rassure aussi, il n'y a pas d'arrêt, de pause - parce que vous n'avez pas lu toute la question que vous nous avez transmise ; et je réponds donc à une autre partie où vous dites qu'on a arrêté la pose de coussins berlinois. Contrairement à ce que vous dites, entre 2014 et aujourd'hui et malgré la situation budgétaire créée par la législature précédente, nous avons mis en place dix coussins berlinois. Je vous rappelle que lors de cette législature, les coussins placés par les travaux publics l'ont été pendant l'année électorale, Dieu sait pourquoi. Je constate que certains Conseillers n'ont pas encore lu le budget rectifié par la Région et où le budget Mobilité a été ratiboisé.

Mais revenons à la rue Piers, dont la Police nous dit que 53 accidents ont eu lieu pendant trois ans. Ceci est un constat et je travaille toujours de la même manière. Comme pour la place de la Duchesse ou la chaussée de Merchtem, je fais faire d'abord une étude basée sur des données mesurables, donc scientifiques. Ensuite, le service Mobilité vient avec des plans, des situations qui sont par après mises sur la table pour être soumis aux habitants. C'est ensuite proposé au Conseil. Et on met tout en œuvre pour prendre des mesures immédiates et pour lancer ensuite des mesures définitives. S'agissant de la rue Piers, je vous rappelle que le mesurage et le comptage des vitesses vous ont été transmis. Par contre, j'ai demandé aux services de Police de nous étayer les raisons de ces accidents, parce que je crois qu'il faut quand même faire une analyse complète de la situation pour pouvoir donner les causes de ces accidents à cet endroit-là. Alors, avant d'exposer les chiffres - et vous l'avez fait aussi - relatifs aux accidents de la circulation, il convient d'observer que les chiffres sont, en réalité, supérieurs aux données que je viens de vous présenter. La Police n'est, en effet, pas appelée pour chaque accident; et lorsqu'elle se rend sur place, un PV n'est pas systématiquement rédigé. Par ailleurs, les accidents de la circulation pourraient être déclarés dans une autre zone de Police.

67,9 % des accidents de la circulation n'entraînent que de la tôle froissée. La Police locale de la zone Ouest n'a, en outre, enregistré aucun accident avec blessés graves ou mortels dans la rue Piers. Au total, 29 usagers de la route ont été légèrement blessés à la suite d'un accident de la circulation survenu dans la rue Piers. Qu'ai-je fait ? J'ai demandé non seulement une évaluation des trois dernières années, mais à partir de 2010. Et depuis 2010, jusqu'à aujourd'hui, il y a eu 81 accidents et 21 en 2014. Par contre, jusqu'à aujourd'hui, il n'y en a eu que quatre; et rien n'exclut quelque chose, ça en fait toujours quatre de trop.

L'immense majorité des accidents concernent des voitures particulières et des camionnettes. Le camion n'a été impliqué que dans deux cas, dont aucun avec blessés. Dans 4 cas, les transports en commun ont été impliqués avec 4 accidents avec blessés légers.

Les différentes circonstances aggravantes à l'égard du type d'accident de la circulation et ce, pour la période 2010 jusqu'au premier semestre 2015, 64,2 % de tous les accidents de la circulation enregistrés sont assortis d'une ou plusieurs circonstances aggravantes. Il s'agit principalement d'accidents de la circulation avec dégâts matériels où les circonstances aggravantes sont observées. Il s'agit ici plus particulièrement du délit de fuite, je mets l'accent sur ça, car c'est vraiment important. Ce constat n'est guère étonnant

car, en cas de délit de fuite, les victimes n'ont aucune autre solution que de faire dresser un procès-verbal par la Police.

Un délit de fuite a été enregistré dans 73 % de toutes les collisions avec dégâts de carrosserie. S'agissant des accidents avec blessés légers, 12 % des conducteurs ont commis un délit de fuite. Donc, c'est assez consistant, la majorité des accidents qui sont enregistrés, le sont avec délit de fuite. C'est pour ça que les gens qui font l'objet de la collision s'adressent à la Police.

Sur base de la lecture des 26 PV concernant les accidents avec blessés légers dans la rue Piers ainsi que l'expertise du commissaire du service Trafic, nous observons que la plupart de ces accidents sont dus au non-respect du code de la route, à de l'imprudence, voire à des comportements irréfléchis aussi bien des automobilistes que des usagers vulnérables. Cinq fois l'automobiliste n'a pas cédé la priorité à un autre usager de la route; cinq accidents sont à mettre en relation directe avec les infractions de stationnement dont 4 fois en double file, obligeant l'automobiliste à faire des manœuvres dangereuses ou empêchant la visibilité claire sur la circulation dans la rue. En dehors des infractions déjà mentionnées, trois accidents ont été causés par des automobilistes commettant de flagrantes infractions au code de la route, comme dépasser un véhicule à l'arrêt au passage pour piétons ou même sur le rond-point et le non-respect du sens unique.

En ce qui concerne les usagers faibles, nous remarquons que dans quatre cas, les piétons dont 3 enfants ont traversé la rue en dehors des passages pour piétons. A deux reprises, le comportement irresponsable des cyclistes, dont 1 roulait sous l'influence de l'alcool, était à la base de l'accident. Dans la plupart des autres cas, des erreurs humaines ont provoqué des faits accidentels.

Nous remarquons, en revanche, que dans ces cas-ci, 3 personnes ont été renversées par un véhicule ou un bus lorsqu'elles se trouvaient sur le passage pour piétons. Finalement, nous soulignons le fait que la vitesse excessive ou inadaptée n'a été mentionnée nulle part comme cause.

Suite à cette analyse pour laquelle je remercie notre service de Police, j'ai alors demandé au service de diligenter un entrepreneur qui, à ma demande, est occupé à plastifier tous les passages pour piétons de la Commune, de faire en urgence la rue Piers; parce que je crois que l'identification de la signalisation est importante. J'ai demandé également une révision budgétaire afin de disposer de fonds pour pouvoir exécuter ce marché sur les coussins berlinois et mis en route les changements de la zone 50 vers une zone 30. On a également des signaux de vitesses qu'on a reçus il y a une année et que nous allons placer rue Piers, ce qui veut dire que les gens verront la vitesse à laquelle ils roulent, de façon que, psychologiquement, il y ait un retour.

Vous voyez qu'avec peu de moyens nous prenons nos responsabilités, mais pas à l'aveuglette. Je me suis ensuite demandé si la situation de la rue Piers était une exception. Et j'ai donc cherché à savoir quelle est la situation des rues suivantes qui sont des voiries régionales où, vous, en tant que parlementaire, vous pouvez intervenir en interpellant votre ministre.

En ce qui concerne les accidents de la route, sur la même période, chaussée de Gand - uniquement la partie sens unique - 105 accidents y ont eu lieu, 44 accidents quai du Hainaut, 52 quai des Charbonnages, 344 chaussée de Ninove. Donc, je crois qu'il va de soi qu'il y a matière à intervenir.

**Dhr. de Voorzitter :**

Dank u Mijnheer de Schepen.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

**Dhr. Van Damme :**

Mijnheer de schepen, eerst en vooral vind ik het jammer dat U na drie jaar in de nieuwe legislatuur nog altijd bac à sable speelt zoals men het zo mooi in het Frans zegt, nog altijd aan zandbakpolitiek doet, nog altijd op de man speelt in plaats van op de bal en nog altijd het heeft over het verleden dat wordt nu toch stilaan een klein beetje belachelijk en een klein beetje zielig om nog altijd te verwijzen naar het Schepencollege dat U vooraf is gegaan en waar U bovendien ook zelf van deel heeft uitgemaakt. Ik vind dat een Schepen na drie jaar stilaan zijn verantwoordelijkheden mag nemen en stilaan zelf eens mag zeggen van ik ben verantwoordelijk, ik ben gekozen door het volk, ik maak deel uit van dit Schepencollege, het is mijn verantwoordelijkheid van het op te lossen en ik zal dit ook doen. Dat wil ik horen van U en ik wil niet horen wat men vroeger had moeten doen of wat een ander had moeten doen. U bent degene die verantwoordelijk is, U bent door de Molenbekenaar aangesteld, U moet ageren en niet zeggen wat anderen moeten doen, dat is mijn taak. Mijn taak als gemeenteraadslid is om U te controleren en dat doe ik en dat zal ik blijven doen. Ik hoef niet nog altijd na drie jaar die spelletjes te horen van ja maar drie jaar geleden en dit en dat, dat is gewoon belachelijk. Laten we daarmee stoppen, het is voorbij. We spreken hier over mensenlevens, we spreken over mensen die gewond geraken, we spreken over mensen die een auto in de prak rijden. Het gaat niet gewoon over een paar coma's en punten. Het gaat over belangrijke dingen die mensen hun leven kunne veranderen. Dus ik zou graag bij de les blijven. Ik zou het graag hebben over de verkeersveiligheid in die straat en als U opmerkingen heeft over de verkeersveiligheid op gewestwegen wel geen probleem. Interpelleer de bevoegde Minister en het is zijn taak om daar iets aan te doen. Het is uw taak om hem dat te signaleren. Doet U maar. Maar dat heeft niets te maken met wat ik hier vandaag aan U vraag over een straat van 500 meter lang waar in drie jaar tijd drieënvijftig accident gebeurd zijn. Di zijn niet te vergelijken met de Ninoofsesteenweg die een grote gewestweg is waar honderduizenden voertuigen per dag passeren, die tien kilometer lang is, dat heeft niets met elkaar te maken. U vergelijkt appelen met peren en ik ga mij niet verlagen tot hetzelfde spelletje. Mijn vraag is vandaag, wat gaat U doen aan de Piersstraat ? Ik hoor dat U studies gaat doen, ik hoor dat U dingen gaat bekijken. Ik vind het een beetje jammer en ik vind het ook een beetje laat. Ik begrijp niet waarom een vraag van een Gemeenteraadslid nodig is vooraleer U tot de constatacie komt dat er een probleem is. Het verwondert mij een beetje dat de politie U dat niet eerder heeft gesignaleerd. De constatacie is dat er vandaag in de Piersstraat een probleem is. U haalt allemaal argumenten aan om te zeggen dat het niet de snelheid is maar tegelijkertijd zegt U wel dat U Berlijnse kussens gaat bij bestellen en dat U de snelheidsmeter gaat installeren. Dus mijn vraag is wanneer gaat U concreet ingrijpen?

**Dhr. de Voorzitter :**

Dank U Mijnheer Van Damme.